



Déjeuner - Semaine du 26-02-2024 au 01-03-2024

Goûter 100%



Lun.



Velouté de légumes⁹



Raviolis aux légumes^{1 6 7 9 11}



Emmental⁷



Compote pommes-bananes sans sucre ajouté

Mar.



Salade verte à la ciboulette^{1 8 9 10 11 12}



Saucisse de porc (*Boulettes de flageolets AB*)^{1 8 9 10}



Purée* crécy^{1 7 8 9 10 12}



Camembert AOP⁷



Kiwi

Mer.



Carottes râpées à l'orange^{1 8 9 10 11 12}



Nuggets de poisson/citron^{1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 14}



Purée* Saint Germain^{1 7 8 9 10 11}



Fromage frais de vache



Pomme

Jeu.



Consommé aux vermicelles¹



Pot au feu*^{1 8 9 10 11 12}



Yaourt brassé à l'abricot⁷



Orange

Ven.



Salade trévise^{1 8 9 10 11 12}



Filet de daurade aux épices^{1 4 7 8 9 10 11}



Riz au beurre⁷



Meule du Besac AOP⁷



Eclair au chocolat^{1 3 5 6 7 8}



Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais



Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve



Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)



Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés



Cuisiné sur place à base de produits déshydratés



Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5^{ème}



Terroirs Hauts-de-France Fermier



Label Rouge



100% végétarien



Agriculture Biologique



* au moins 1 ingrédient Bio



aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.

Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.

Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten¹, Crustacés², Oeufs³, Poissons⁴, Arachides⁵, Soja⁶, Lait⁷, Fruits à coques⁸, Céleri⁹, Moutarde¹⁰, Graines de sésame¹¹, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l¹², Lupin¹³, Mollusques¹⁴